

PROCES - VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BLAZIERT, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil pour une séance extraordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy-Noël DUFOUR, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11. Nombre de présents : 09.
Nombre d'excusés : Néant. Nombre de procurations : 02.
Nombre d'absents non excusés : Néant Nombre de votants : 11.
Date de convocation : 01/09/2023 Date d'affichage de la convocation : 01/09/2023

Etaient présents: CALVET Sébastien, CLERC Benjamin, DUFOUR Guy-Noël, GAIKOWSKI Yolande, MEUNIER Xavier, PASINI Philippe, PEYVERGES Christine, SERRES Muriel et TRAVERT Valérie.

Procurations : DURAND Pierre-Jean à DUFOUR Guy-Noël et LAMBERT François à TRAVERT Valérie.

Quorum : 09 présents, 2 procurations.

Absent(s) excusé(s) : NEANT.

Secrétaire de Séance : GAIKOWSKI Yolande.

Président de Séance : Guy-Noël DUFOUR.

1. Approbation du procès-verbal du 15 juin 2022 (joint à la convocation).

Aucune remarque n'étant faite, ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents et représentés et sera diffusé par mail aux habitants de la commune.

2. Délibération pour déplacer la salle des mariages en vue de la cérémonie du 23 septembre 2023

Dans le cadre des travaux réalisés au RDC de la mairie et des réflexions lancées pour un possible aménagement des salles du 1er étage, la Municipalité a envoyé un courrier au Secrétaire Général de la Sous-Préfecture pour lui demander la procédure à suivre pour officialiser la tenue des Conseils Municipaux dans la Salle du Foyer et pour y transférer également la Salle des Mariages.

La réponse de la Sous-Préfecture a été positive au sujet de la Salle du Conseil et cette décision peut être prise par le maire lui-même.

En ce qui concerne les mariages, la situation fut un peu plus complexe, les registres d'état-civil ne pouvant pas quitter la mairie. La demande a donc été faite auprès du Procureur de la République le 29 août et une réponse favorable a été réceptionnée en mairie le 4 septembre.

Actions à réaliser : transférer le buste de Marianne au Foyer de même que la photo du Président de la République.

Le Conseil est donc appelé à voter deux délibérations et de prendre acte

- du transfert permanent des réunions du Conseil Municipal vers le Foyer
- du transfert permanent des cérémonies de mariages vers le Foyer

Aucune remarque n'étant faite, ces deux délibérations sont approuvées à l'unanimité des présents et représentés.

3. Présentation du projet de Charte pour la protection des arbres de l'alignement. Point sur le dossier en cours.

Suite à la décision prise en Conseil Municipal du 16 mars 2023 de mettre en place une charte pour la protection des arbres de l'alignement vers la RD 7, une proposition a été élaborée avec l'aide de différents acteurs : Arbres et Paysages, l'ADASEA 32, CAUE32, Fédération de la Chasse, et la CCT.

Sur les 160 arbres plantés il y a plus de 30 ans, 28 ont disparu, dont seulement 15 ont été remplacés (10 durant la mandature en cours).

Ces arbres font partie du patrimoine végétal de la Commune et sont considérés comme un bien commun d'intérêt général. De plus, ils sont inscrits dans le nouveau règlement du PLUI depuis juin 2021

Un document a été préparé et déjà discuté avec quelques propriétaires/exploitants concernés. Certains ont déjà exprimé leur accord, d'autres sont encore en réflexion. Le principe est basé sur la mise en place d'une bande enherbée de 5 m de large (minimum afin d'obtenir les aides de la PAC sur ces parcelles), qui sera ensemencée avec des couverts végétaux restant à définir. L'entretien (fauchage) de cette bande sera réalisé par la CCT ou par les exploitants eux-mêmes s'ils le souhaitent. L'élagage des arbres sera réalisé par la Commune ou la CCT ou par les exploitants eux-mêmes s'ils le souhaitent à l'aide de lamier ou tronçonneuse, en aucun cas avec une épareuse.

Le Maire propose qu'après discussion avec tous les propriétaires/exploitants concernés, cette charte soit signée par lui-même et les propriétaires/qui sont favorables et que le processus débute déjà avec eux.

Donc acte,

4. Point sur les travaux réalisés durant l'été et les travaux prévus d'ici fin 2023.

- Vitraux et grillages de l'église.

Les 3 nouvelles protections grillagées liées à la tranche 2 ont été mises en place. La baie du vitrail n° 1 très touchée par la grêle est en cours de restauration par Madame Bonnafous.

Suite à un déménagement imprévu de son atelier, Madame Bonnafous a pris un peu retard mais est de nouveau opérationnelle. De plus, une plateforme en bois va devoir être installée au-dessus de l'autel et restera en place durant la restauration de la Baie 0, difficilement accessible.

Suite aux dégâts de l'orage du 7 juillet, une demande de remboursement de 900 € a été demandée à l'assurance. Déduction faite des franchises, 600 € ont été accordés.

- Toiture de la Mairie et isolation des combles.

Les subventions demandées ont été accordées, soit un total de 55% du montant total de 34 419,39 €. Monsieur Esposito prévoit de réaliser le chantier en novembre 2023.

- Rénovation Energétique de l'Ecole

Les aides demandées (55 % Fonds Verts et 25 % Région) ont été accordées.

L'isolation des combles du périscolaire par ECO Habitat a été faite le 26 juillet dernier. La PAC a été installée courant Août par l'entreprise Toulan et est fonctionnelle. Il reste à demander un devis pour l'abri et l'habillage de l'échangeur de la PAC.

- Réfection du bas du mur du Foyer

Les travaux ont été réalisés par Monsieur Guérin début Août 2023

5. Point sur l'avancement des travaux des autres dossiers.

- Plancher de la salle du périscolaire :

Le problème d'affaissement du plancher s'est avéré local après retrait partiel du lino le 1^{er} juillet. La zone ouverte a été réparée par nos soins et tout était remis en place pour la rentrée.

- Changement de la gouttière de l'église côté presbytère :

Le remplacement de la gouttière actuelle par un diamètre de 100 pour la descente n'a pas encore été réalisé par l'entreprise Delaère malgré le devis accepté et diverses relances. Une dernière relance va être faite.

- Intervention de la Mairie pour la réalisation des tranchées Fibre en domaine privé.

Les 2 entreprises contactées n'ayant pas fourni de devis pour les 4 sites concernés, il a été fait appel à Monsieur Baptiste Gramont qui a envoyé son devis à chacun des habitants concernés.

6. Réflexion sur l'organisation à mettre en place pour l'aménagement du 1er étage de la Mairie

Lors de la séance du Conseil Municipal du 15 septembre 2022, une réflexion avait été entamée sur les possibilités de créer des ressources de fonctionnement, en particulier en matière d'immobilier locatif.

Une des solutions envisagées serait la transformation du 1er étage de la Mairie en 1 ou 2 appartements meublés. Un tel projet nécessite toutefois plusieurs étapes préalables dont la première consisterait à définir ce qui serait viable en fonction du marché locatif local, du coût prévisionnel du projet et du financement possible.

Cette première étape pourrait se conclure par une Délibération du Conseil Municipal fin 2024.

Afin de mener à bien cette première étape, Monsieur Guy-Noël Dufour, Maire de Blaziert, décide de créer une **Commission Aménagement Mairie** présidée par lui-même et composée de conseillers volontaires. Les étapes à mener sont les suivantes :

1. Faire le point sur les possibilités de stockage (armoires / archives dans l'ancienne salle du conseil, libération du local de stockage d'objets de l'école).
2. Analyse du marché locatif avec l'aide d'agences immobilières afin de définir s'il est opportun de faire 1 ou 2 appartements ou des bureaux ?
3. Contacter le CAUE.
4. Faire une première évaluation économique afin de proposer un choix au Conseil Municipal pour fin mars 2024.
5. Consulter le PETR afin d'évaluer les sources de subventions possibles.
6. Consulter les banques au sujet d'emprunts possibles.
7. Etablir un plan de financement prévisionnel qui serait présenté en conseil municipal pour fin novembre 2024 afin de lancer les demandes de subventions.

Monsieur le Maire demande aux conseillers présents de se manifester pour devenir membres de cette commission qui se réunirait une fois par mois sous sa Présidence.

Se sont déclarés candidats : Muriel Serres, Valérie Travert, Christine Peyvergès.

Les Conseillers absents, Pierre-Jean Durand et François Lambert, sont invités à se manifester.

7. Questions diverses et tour de table des Conseillers

Information sur la composition de la Commission de révision des listes électorales et sur la nécessité d'avoir un suppléant pour chacun des 3 postes dont celui de Conseiller Municipal actuellement tenu par Pierre-Jean Durand.

En l'absence de Pierre-Jean Durand il convient de lui demander s'il souhaite conserver cette fonction.

Yolande Gaikowski est volontaire pour le poste de suppléante.

Information sur les dégâts suite aux orages des 20/21 juin et 7 juillet 2023 :

Suite à ces intempéries et aux nombreuses coulées de boues, branches arrachées et arbres déracinés sur toute la zone de la CCT, le montant des travaux incombant à la CCT est estimé

à 230 000 €. La CCT souhaite que les exploitants agricoles prennent les mesures nécessaires sur leurs bords de champs pour minimiser ces dégâts.

Demande des Amis de Blaziert pour la mise en place d'un système de fixation de banderole aux 2 entrées de la Commune :

Réflexion sur le type de supports (poteaux ?) pour l'affichage d'événements (bâches, panneaux).

Poteaux téléphoniques couchés lors des intempéries :

Malgré les nombreux rappels adressés à Orange et autres réseaux, certains poteaux n'ont toujours pas été remis en place, empêchant même certains agriculteurs d'accéder à leurs parcelles.

Dates importantes pour cet automne :

- Durant le Week-end du 16/17 septembre ont lieu les JEP. 4 visites guidées sont prévues à Blaziert.
- Le 13 octobre 2023 à 14 h 30, Mr Gardère du CAUE 32 viendra présenter les avantages de la création de plate-bandes le long de la Rue des Fleurs (invitation à envoyer).
- Le 21 octobre 2023 est prévue une Matinée Citoyenne afin de réaliser divers travaux au village (invitation à envoyer).
- Le 22 Octobre est prévu un vide-grenier organisé par la MJC.

Séance levée à 22 h 05.

La Secrétaire de Séance
Yolande GAIKOWSKI



Le Président de Séance
Guy-Noël DUFOUR

